Image not found or type unknown

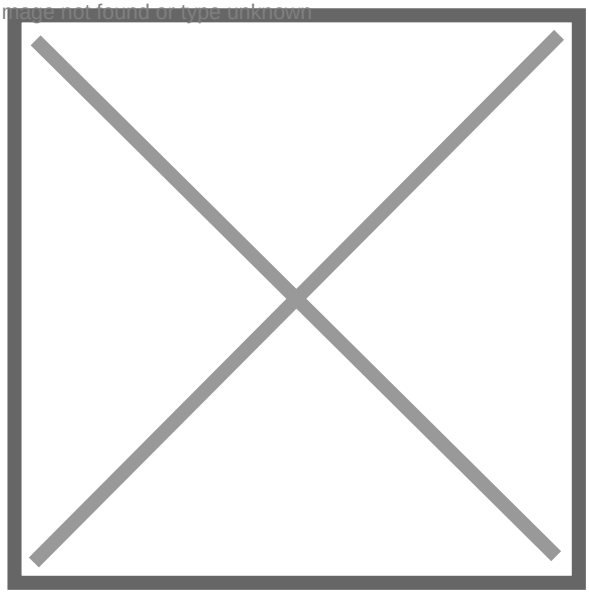

Découvert professionnel autorisé

Par **josycricri**, le **21/03/2011** à **16:01**

Bonjour,
Suite à la crise immobilière j'ai dû cesser mon activité professionnelle au 31/12/2009 (bilan déficitaire) je faisais cumul emploi retraite (j'ai 65 ans). Mon banquier m'avait accordé un découvert autorisé de 10.000 E, 6 mois plus tôt en connaissance de cause. Je n'ai jamais dépassé ce découvert. Depuis avril 2010 la banque me réclame ce remboursement (mon époux était mon conjoint collaborateur sans rémunération. Il n'a pas ses trimestres ni l'âge pour faire liquider sa pension). Nous vivons avec 900 E par mois (ma retraite) c'est extrèmement difficile, voire impossible. La C.E. me donne jusqu'au mois de juin pour régler avant la procédure judiciaire. Mon compte professionnel a été fermé par le service contentieux. Toutefois, la CE me demande 50 E par mois en attendant le solde en Juin . Est ce normal? Ils m'ont aussi supprimé mon découvert autorisé sur mon compte personnel, alors que je ne m'en suis jamais servi.... Je n'ai pas d'autre rentrée d'argent. Comment faire? Je suis en accession à la propriété et j'ai renégocier le prêt à la baisse sur plus d'années (accordé) Je n'aurai pas de loyer plus bas : je paie 384,40 E moins 166 E d'allocation logement.donc 218,40 E. Je ne tiens pas à vendre ma maison.Mon époux n'aura sa retraite que dans 1 an 1/2.
Existe t il un organisme qui pourrait m'aider ? Soit à attendre 1 an 1/2 pour payer par mensualité soit supprimer une partie de la dette? Je continue à payer des intérêts au taux légal malgré la fermeture est normal?La CE n'est elle pas responsable de m'avoir accordé un découvert, bien que je reconnaisse que celui-ci m'a permis en partie de régler les artisans et charges sociales et fiscales. J'ai donné toutes mes économies pour ne léser personne il ne reste que la banque. Si vous pouvez m'aider je vous en serai plus que reconnaissante. Je suis très déprimée et je ne dors plus depuis SVP aidez moi.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés